

COMMUNE DE CHAVANOZ
Isère

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2013
COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – 25.06.13 C.R

Présents : R. DAVRIEUX, J-M. CREUZET, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, R. COURAND, P. BAY, M. SANTULLO, C. GOY; P. COSTA, V. FALCONE, M-A. ANGEI, A. MINJAT, M-L. DEJOUX, M. GOY, M-F CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, T. MILLAT, J. GULLON-NEYRIN, L. BERTHET, F. MOUSSU-CHEMOUL, C. BON.

Excusés :

Madame BLOND Sylviane donne pouvoir à madame CHEVAL,
Monsieur BEYNEL Nicolas donne pouvoir à monsieur DAVRIEUX,
Monsieur ROZAND Jean-Pierre donne pouvoir à madame BON.

Absents : Madame DUPRE Valérie et Monsieur Jean-Paul PEDRO.

Secrétaire de séance : madame Nathalie CHEVAL.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 23 MAI 2013

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal du conseil du 23 mai 2013.

RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT 2012

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le rapport annuel sur l'eau et l'assainissement 2012.

TARIFS DE L' EAU POUR LE 2^{EME} SEMESTRE 2013

A l'unanimité, le conseil municipal, décide de maintenir les tarifs communaux pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2013 comme suit :

<u>Consommation Eau</u> Part communale	0,2483 € H.T/m ³
<u>Collecte et traitement des eaux usées</u> Part communale	0,40 €/m ³

TARIFS REPAS DE CANTINE, TRANSPORT ET GARDERIE PERISCOLAIRE

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour la prochaine rentrée scolaire 2013-2014 :

Repas servis aux restaurants scolaires :

- Elèves domiciliés à Chavanoz : 3,55 € au lieu de 3,50 €
- Elèves domiciliés hors de la commune : 4,60 € au lieu de 4,52 €
- Adultes : 5,25 € au lieu de 5,18 €
- PAI : 2,85 € au lieu de 2,80 €

Garderies périscolaires

- Garderie du matin (1H00) : 1,68 € au lieu de 1,65 €
- Garderie du soir (1H25) : 2,50 € au lieu de 2,46 €
- Garderie du matin et du soir (2H30) : 3,82 € au lieu de 3,76 €
- Garderie du matin et du soir (pour deux enfants) : 6,70 € au lieu de 6,60 €

PERSONNEL COMMUNAL : MISE EN PLACE DES TITRES RESTAURANT

A la majorité des suffrages exprimés (2 oppositions: mesdames CAMUS-GEOFFRAY, MINJAT, et 8 abstentions : mesdames BLOND, FALCONE, SANTULLO, GOY, ANGEI, CHEVAL et messieurs COSTA et GOY).

Décide :

- d'adhérer au contrat cadre mutualisé par le centre de gestion de l'Isère avec l'entreprise Chèque Déjeuners,
- d'approuver le règlement cité ci-dessus,
- de fixer la valeur du chèque déjeuner à 5 €,
- de fixer la participation de la commune à 50 % de la valeur faciale du titre.

SALLE MARGUET : TARIF ET REGLEMENT

A l'unanimité, le conseil municipal fixe les nouveaux tarifs et modifie le règlement de la location de la salle Marguet comme suit :

"Gratuite pour les associations régies par la loi 1901.

Pour les habitants de Chavanoz et associations extérieures (avec accord du Maire)

<i>Location</i>	<i>50.00 €</i>
<i>Nettoyage</i>	<i>30.00 €</i>
<i>Chauffage du 15 octobre au 15 avril)</i>	<i>20.00 €</i>
<i>Caution</i>	<i>500.00 €</i>

Mise à disposition de la salle pour un repas ou un apéritif.

*Horaire d'été : de 8 H 00 à 22 H 00 du 15 mai au 15 septembre,
Horaire d'hiver : de 8 H 00 à 20 H 00 du 16 septembre au 14 mai.*

L'état des lieux entrant se fera le vendredi après-midi, l'état des lieux sortant le lundi entre 14 H 00 et 15 H 00. Les clés seront à récupérer le samedi matin à l'accueil de la mairie. "

CESSION DU TERRAIN DE BELLEDONNE

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à vendre le terrain en deux lots de 500 m² au prix de 130 000 € les deux.

CDRA : MAINTIEN DES OPERATIONS

A l'unanimité, le conseil municipal décide de maintenir les actions inscrites au contrat de développement de la Région Rhône-Alpes :

- 1.8 Aménagement du pôle urbain pour un montant de 50 343 € de subvention,
- 17.2 Programmation culturelle Petit – Théâtre pour un montant de 13 200 € de subvention.

QUESTIONS NON SOUMISES AU VOTE

Informations : Utilisation par monsieur le Maire de sa délégation

- Marché de travaux :
Aménagement du terrain d'entraînement du rugby et la pose d'arrosage automatiques.
Synergie Sports à Clones sur Vareze
Montant : 48 110 € H.T. soit 57 539,56 € T.T.C.

- Marché de travaux :
Réfection du sol sportif de la salle polyvalente
Société Enviroports de Amiens
Montant : 56 486 € H.T soit 67 557,26 € T.T.C.

Monsieur Davrieux rappelle que le sol était devenu glissant et dangereux. Les travaux auront lieu au mois d'août.

- Marché de travaux :
Aménagement de la rue du château et du chemin des Bruyères
RMF TP
Montant : 155 068, 80 € H.T soit 185 462,28 € T.T.C.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h30.